Date dernière
modification :
23/07/2020

Comment créer un compte utilisateur ? Comment attribuer, modifier ou supprimer des habilitations ?

<u>A destination de</u>: toute personne disposant d'un compte « **Référent structure** » ; « **Référent ESMS** » - Professionnels disposant du droit « **gérer des utilisateurs** » et/ou « **gérer des habilitations** »

La page **Comptes et habilitations** est accessible depuis le menu **Administration** et permet d'accéder aux fonctionnalités suivantes :



Les différentes fonctionnalités s'affichent en cliquant sur le titre correspondant.

1- Rechercher un utilisateur :

Deux catégories de filtres permettent d'affiner les résultats d'une recherche d'utilisateur(s) :

- Filtrer par utilisateur : Nom, Prénom, Nom d'utilisateur (login), adresse Mail
- > Filtrer par structure : Établissement, Unité.

Finder						
	Nom M	ai				
	Prénom				Filtrer par structure —	
	Nom				Activer le filtre par structure	
dut	llisateur					
	Mail					
			Q Rechercher	C Réinitialiser		
			Q Rechercher	C Réinitialiser		
			Q, Rechercher	C Réinitialiser		
			 Q Rechercher	C Réinitialiser	structure -	
			Q Rechercher	C Réinitialiser	structure	
			Q Rechercher	C Réinitialiser	structure Activer le filtre par structur	re
			 Q Rechercher	C Réinitialiser	structure Activer le filtre par structur Sélectionner un établissement	re 🗸
			 Q Rechercher	C Réinitialiser	structure Activer le filtre par structur - Sélectionner un établissement	re 🗸

Chaque ligne principale représente un utilisateur (1. En cliquant sur la ligne de l'utilisateur, il est possible d'afficher toutes ses habilitations (2)

	Compte bloqué supprime	Nom d'utilisateur	Identite	Profession	Adresse email	Numéro de téléphone	Dernière connexion	A Chart	e Ac	tions
	1	mmai	MAI - Mercredi	Cadre de santé	test@test.fr		27/05/20 -	09:56	Ľ	9
<u>_</u>	Prescripteur médic	al	Unité : Surveillance cor (structure : HCL HOPIT)	ntinue - Pavillon G AL EDOUARD HERRIOT)	Du 27/05/2020 au 27/05/2021	1 🕑 Réception	des mails	Droits		×
4	Prescripteur médic	al	Unité : Chirurgie digest (structure : HCL HOPIT)	tive - Pr BOULEZ - Pav D - Unité D2 AL EDOUARD HERRIOT)	Du 27/05/2020 au 27/05/2021	1 🕑 Réception	des mails	Droits	Ē	×
	6	38maia8b	38maia8b	Travailleur social ou médico-social	mail@fictif.fr		30/01/18 -	10:02	Ľ	8
	×	38maia1b	38maia1b	Pilote MAIA	mail@fictif.fr		29/01/18 -	14:55	2	9 -

Les libellés de colonne soulignés permettent de trier le tableau sur une information en particulier – pour trier, cliquer sur Compte blogué, Nom d'utilisateur, Identité, Profession, Dernière connexion ou Charte

Agir sur le compte – colonne Actions - Cliquer sur le bouton pour faire une action :



=

Cliquer sur ce bouton pour Accéder au détail du **compte** utilisateur :

Consulter et/ou modifier des informations



Cliquer sur ce bouton pour Ajouter une habilitation sur le compte

0
_

Cliquer sur ce bouton pour Débloquer un compte utilisateur bloqué à la suite de la saisie consécutive de 5 mots de passe erronés

Obtenir des informations relatives au compte :

Validation de la charte d'utilisation du logiciel (validation obligatoire à la 1^{ère} connexion) (colonne Charte)

Compte utilisateur supprimé *NB* : *Ne jamais supprimer un compte utilisateur* car le professionnel pourra continuer à l'utiliser dans un autre établissement tout au long de sa carrière professionnelle

Agir sur les habilitations - colonne Actions - Cliquer sur le bouton pour faire une action :

Ē	Cliquer sur le bouton pour Prolonger une habilitation	×	Cliquer sur le bouton pour Supprimer une habilitation si l'utilisateur quitte l'établissement ou
			l'unité

Obtenir des informations relatives au compte :

Réception des mails Cocher/Décocher la réception des mails	Droits Accès par clic aux droits paramétrés dans
ViaTrajectoire	l'habilitation

2- Créer un compte utilisateur :

UN SEUL COMPTE UTILISATEUR ET IDENTIFIANT TOUT AU LONG DE LA CARRIERE PROFESSIONNELLE

Toujours s'assurer que l'utilisateur ne dispose pas déjà d'un compte ViaTrajectoire (cf. étape ci-dessus)

Si aucun compte utilisateur n'existe, cliquer sur « Créer un compte utilisateur »

- Créer un utilisateur		
Les champs marqués d'un *sont obl	igatoires	
Nom *		
Prénom		
Nom d'utilisateur *		
Email *		
Téléphone		
Fax		
Profession *	Sélectionner une valeur	~
	Envoyer un mail à l'utilisateur à la création Poursuivre en gérant les habilitations du nouvel	utilisateur
	Créer le compte utilisateur	

Les champs encadrés en rouge sont obligatoires

Envoyer un mail à l'utilisateur à la création

L'utilisateur recevra un lien de validation sur son compte mail. Il pourra définir son mot de passe en cliquant sur le lien reçu par mail.

Poursuivre en gérant les habilitations du nouvel utilisateur

Permet d'être redirigé directement vers le formulaire de **création** d'habilitations.

La création du compte s'effectue en cliquant sur

Créer le compte utilisateur

3- Attribuer une habilitation à un utilisateur :

Le compte utilisateur doit être créé avant d'attribuer une habilitation

La recherche du compte utilisateur sur lequel attribuer la nouvelle habilitation se fait par saisie du nom, ou du nom l'utilisateur. Il faut ensuite sélectionner le compte dans la liste déroulante.

Utilisateur(s)	Rechercher un utilisateur pour l'ajouter à la liste :
	Saisir le nom de l'utilisateur
tribuer une	habilitation à un utilisateur
t ribuer une Utilisateur(s)	habilitation à un utilisateur
tribuer une Utilisateur(s)	Rechercher un utilisateur pour l'ojouter à la liste :

Il est possible de sélectionner plusieurs comptes utilisateurs pour leur attribuer la même habilitation.

Choisir le **profil** à attribuer en le sélectionnant dans le menu déroulant :

Utilisateur(s)	MAI Mercredi (mmai, test@test.fr)	
1	Rechercher un utilisateur pour l'ajouter à l	la liste :
l	Saisir le nom de l'utilisateur	
Profil		*
	Demandeur administratif et social	1
Validité	Prescripteur médical	<u>6 mois 1 an 2 ans 5 ans</u>
	Sanitaire - Lecteur TDB admissions	
	Sanitaire - Lecteur TDB prescripteur	To the Article
	Sanitaire - Référent Structure	reer l'habilitation
	Sanitaire - Référent Unité	
+ Effectuer une r	Sanitaire - Régulation	Stablissement
	Caribalas Bassanable administra	•

Gestion des comptes et habilitations

- Attributer une Utilisateur(s)	habilitation à un atilisateur abor matter abor matter	 1 – Choisir des droits : les droits par défaut sont paramétrés sur chaque profil, mais il est possible de cocher/décocher certains droits, et d'en modifier le niveau d'accès : Anonyme / Lecture / Ecriture (menu déroulant)
Profil Droits	MS - Direction MS - Direction MS Personne Agée - Receveur Accéder aux demandes reçues Répondre Accéder aux données d'autonomie Observatoire Consulter les statistiques receveur Grand Age Vous devez sélectionner un quichet ou un établissement	 2 - Sélectionner l'établissement : L'habilitation doit être créée sur un établissement et éventuellement une (ou plusieurs) unité(s) 3 - Saisir une fin d'habilitation 6 mois 1 an 2 ans 5 ans
Région Coordination	Choisir une région Choisir une coordination	4 – Cocher « réception des mails de ViaTrajectoire » si besoin
Etablissement ou Guichet unique	Choisir un établissement Choisir un guichet the Durg 2000 million au little durg 5 ann 5 ann 5 ann 5 ann 5	5 – Cliquer sur « Créer l'habilitation » pour ajouter le profil utilisateur
Validite	Réception des mails de ViaTrajectoire Créer l'habilitation	Un pop-up de confirmation s'affiche en bas à droite L'habilitation a été insérée.

Il est préconisé de nommer à minima deux référents structure par établissement pour assurer la gestion des comptes des utilisateurs de l'établissement en cas d'absence d'un des deux.

BON À SAVOIR

- Je ne peux mettre à jour mes propres habilitations et la durée de mes habilitations. Seul un autre référent structure peut intervenir sur la gestion de mes droits.
- Je peux habiliter plusieurs utilisateurs en même temps pour gagner du temps.
- Je suis vigilant sur les accès ouverts aux professionnels notamment sur ceux ayant quitté mon établissement. Si les droits sont maintenus, le professionnel ne faisant plus partie de la structure a toujours accès aux données sensibles des personnes. Il est important de se mettre en conformité avec le <u>Règlement</u> <u>Général de Protection des Données</u>.